

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 28 janvier 2021 à 18h15, tenue à huis clos en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

La présente séance, sans la présence du public, est tenue à huis clos conformément à l'arrêté du gouvernement du Québec relativement à la pandémie mondiale de la Covid-19.

21-01-28-5578

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire tenue à huis clos du jeudi 28 janvier 2021 à 18 h 50.

Adopté

Séance extraordinaire du jeudi 28 janvier 2021, à 18h15, tenue à huis clos en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Avis de motion, présentation et dépôt : Règlement no. 938-2021 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2021;
- D) Période de questions;
- E) Levée de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

21-01-28-5579

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 28 janvier 2021 tel que présenté.

Adopté

Avis de motion, présentation et dépôt : Règlement no. 938-2021 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2021

Avis de motion est donné par monsieur Denis St-Cyr selon lequel le Règlement numéro 938-2021 établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2021 sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Le projet de règlement 938-2021 est présenté et déposé par monsieur Denis St-Cyr.

Période de questions du public

Monsieur Rémi Robidoux remercie la directrice générale, madame Johanne Hébert, pour tout le travail accompli pour la confection du budget 2021.

Monsieur André Brunette remercie les directeurs de services et l'administration pour leur excellent travail dans la préparation du budget 2021.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

21-01-28-5580

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 18 h 58.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, greffière